



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2019

CCST - PRISE DE COMPÉTENCE « CENTRE AQUATIQUE DE DELLE »

La Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) a, depuis plusieurs mois, engagé des discussions avec la Ville de Delle, afin d'envisager une prise de compétence du centre aquatique actuellement existant en gestion municipale sur la commune de Delle.

Le conseil communautaire de la CCST, en date du 19 septembre 2019, a délibéré favorablement quant à cette prise de compétence, libellée de la façon suivante :

Étude, construction, entretien et fonctionnement d'équipements et/ou de services culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- **Centre aquatique de Delle**

Cette prise de compétence est prévue à compter du **1^{er} juillet 2020**.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette prise de compétence et sur les modifications statutaires en découlant.

Cette prise de compétence fait également l'objet d'un rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) sur lequel le conseil municipal aura également à se prononcer.

L'analyse des 3 derniers exercices comptables de la gestion de la piscine de Delle fait apparaître :

En fonctionnement

En 2016 : un déficit de 603 814,87 €

En 2017 : un déficit de 563 451,43 €

En 2018 : un déficit de 580 830,08 €

En investissement

En 2016 : un déficit de 137 763,14 €

En 2017 : un déficit de 667 744,90 €

En 2018 : un déficit de 99 950,54 €

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- **De ne pas approuver la prise de compétence :**
 - **Centre aquatique de Delle**
- **De ne pas approuver cette prise de compétence à compter du 1^{er} juillet 2020,**
- **De ne pas approuver l'inscription de cette compétence au titre des compétences facultatives dans les statuts de la Communauté de Communes du Sud Territoire.**

DEVIS RAVALEMENT DES FAÇADES DE LA MAIRIE

M. le Maire présente les devis des entreprises Sontag de Ballersdorf, Lapotre Denis de Montreux-Château et Batpro de Andelnans.

Les devis seront étudiés par la commission des travaux avant délibération.

MISE EN LOCATION DU GRAND ETANG DE LA VILLE SUITE A LA RESILIATION DU BAIL

Les héritiers de M. Bernard ROSSÉ résilient le bail de location au 30 novembre 2019. L'étang sera vidangé avant restitution. Il sera remis en location à compter du 1^{er} décembre 2019. Plusieurs personnes sont intéressées par la location. Dossier à suivre.

FACTURATION DES FRAIS « ACTIVITES PERISCOLAIRES » ANNEE 2018-2019 DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Les frais « d'activités périscolaires » pour l'année scolaire 2018-2019 pour un enfant de Chavannes-Les-Grands scolarisé à Montreux-Château se montent à 1 250,00 €. La commune ne prend en charge que les frais de scolarité.

BAUX COMMUNAUX - TARIF DU DROIT DE CHASSE EXERCICE 2019

Pas d'augmentation du tarif du droit de chasse (3 000 €).

DIVERS

- **Rapport annuel du SPANC**

M. le Maire présente le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2018 validé par le Conseil Communautaire du 4 juillet 2019.

- **Fêtes de Noël**

La fête de Noël des enfants aura lieu le samedi 7 décembre à 14h30 à la salle des fêtes.

Le repas des aînés sera servi le dimanche 15 décembre à 12h à la salle des fêtes.

- **Opération Brioches pour l'ADAPEI**

La vente a rapporté 520 € à l'ADAPEI. Merci à la population pour l'accueil reçu lors de la vente par les membres du Conseil Municipal.

Projet d'aménagement de sécurité rues d'Alsace et Jura

Suite à de nombreuses plaintes de riverains des rues d'Alsace et du Jura, M. le Maire a pris contact avec Mme Maryline Morallet du Conseil Départemental, déléguée à l'aide aux communes, et Mme Hélène Skrabal responsable du pôle Etudes et Programmation au Département. Une rencontre sur le terrain a eu lieu en septembre en présence de Mmes Bernadette BAUMGARTNER et Joséfa HUG, conseillère et adjointe.

Il en ressort les projets suivants:

- la pose de feux tricolores au croisement de la rue d'Alsace avec les rue Ste Odile et rue de l'Eglise
- la sécurisation et l'aménagement PMR (accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite) de l'abribus rue d'Alsace (lavoir compris)
- l'aménagement des 3 entrées du village

Différentes aides sont prévues dans le cadre de ce projet : subvention au titre des amendes de la Police pour l'aménagement PMR de l'abribus, participation du département à hauteur de 50 % pour les aménagements de sécurité.

Ces travaux seront réalisés en plusieurs étapes à compter de 2020.

Pour concrétiser ce projet, il convient de faire appel à un maître d'œuvre qui réalisera les études de projet destinées à préciser la solution retenue, à arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux et à établir les pièces techniques et administratives permettant le lancement d'une consultation. M. le Maire prendra contact avec des bureaux d'étude.



Des phases test seront mises en place au printemps.

Projet d'installation de benne de collecte des déchets verts

sur la plateforme du château d'eau avec aménagement d'un quai



A quoi servent ces bennes ?

Les bennes mises à disposition pour la collecte des déchets verts sont destinées à recueillir, feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies, résidus d'élagage. Les épluchures et autres déchets ménagers organiques ne sont pas acceptés. Les déchets collectés sont ensuite transformés en compost.

COLLECTE DE DECHETS VERTS A IBOS



**tontes
de gazon**



**petits
branchages**



**feuilles,
taille de
végétaux**



**plantes,
végétaux
flétris**